



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/042

OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME »: REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET PRIMITIF 2021

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 15

Date de convocation : 11 mars 2021

Date d'affichage de la convocation au siège : 11 mars 2021

Le 18 mars de l'année deux mille vingt et un à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme Perpignaa-Goulard
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. Aulanier
DABAN Mathieu	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	A		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	M. Claverie
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	E	M. Clément
SOUBELET Véronique	E	Mme BOURRIER	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Lemire, secrétaire de séance.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/042

**OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME »: REPRISE
ANTICIPÉE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET PRIMITIF
2021**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2311-5 et R 2311-11 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n°2020-051 du 12 juin 2020 relative au vote du budget Primitif du dit budget annexe ;

Vu la délibération n° 2021/038 du 18 mars 2021 relative à l'adoption du compte administratif dudit budget annexe ;

Vu la délibération n° 2021/037 du 18 mars 2021 relative à l'approbation du compte de gestion dudit budget annexe ;

Considérant, la possibilité d'affecter de manière anticipée au budget principal les résultats de l'exercice antérieur d'un même budget ;

Considérant, que la reprise par anticipation du résultat excédentaire de la section d'exploitation, s'effectue en respectant les conditions posées par les textes en vigueur ;

Considérant, que l'excédent de la section d'exploitation doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes ;

Considérant, que le solde disponible peut être inscrit soit en section d'exploitation soit en section d'investissement ;

Considérant l'avis favorable du bureau ;



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2021/042

OBJET : BUDGET ANNEXE « AÉRODROME »: REPRISE ANTICIPÉE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'affectation du résultat du budget annexe aérodrome comme suit :

Besoin réel de financement de la section d'investissement	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice	-100 069,34
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 CA)	33 608,03
Résultat comptable cumulé	-66 461,31
Solde des restes à réaliser	-51 141,00
Besoin réel de financement	-117 602,31

Résultat de la section d'exploitation	
Résultat de l'exercice	34 002,51
Résultat de l'exercice antérieur (ligne 002 CA)	272 596,57
Résultat de clôture à affecter	306 599,08

Affectation budgétaire 2021		
	Dépenses	Recettes
002 Résultat d'exploitation reporté		188 996,77
1068 Excédents d'exploitation capitalisés		117 602,31
001 Résultat d'investissement reporté	66 461,31	

Fait à Martillac, le 18 mars 2021

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

